



MINUSCA

VERBATIM

**CONFERENCE DE PRESSE DU REPRESENTANT SPECIAL ET CHEF DU
BUREAU REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE
(UNOCA), MONSIEUR ABDOU ABARRY**

Bangui, le 14 avril 2023

Dr Guy Karema (Modérateur) - Chères consœurs, chers confrères,

Merci d'avoir bien voulu répondre présents à cette conférence de presse spéciale.

Aujourd'hui, nous avons l'honneur et le privilège de recevoir en République centrafricaine Monsieur Abdou Abarry, le Représentant spécial en Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Avant d'entrer dans le vif du sujet de cette conférence de presse, qui sera consacrée exclusivement à la première visite de Monsieur Abarry en tant que Représentant spécial en Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), permettez-moi de vous présenter brièvement l'hôte que la République centrafricaine et la MINUSCA ont accueilli depuis mercredi en fin de journée.

En effet, c'est en date du 28 juillet 2022 que le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, a annoncé la nomination de M. Abdou Abarry, du Niger, comme son Représentant spécial en Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA). M. Abarry, qui jouit d'une vaste expérience dans les domaines politiques et diplomatiques, était jusque-là le Représentant permanent du Niger auprès des Nations Unies, à New York.

Auparavant, de 2016 à 2019, il avait servi comme Représentant spécial du Président de l'Union africaine et Chef du Bureau de liaison de l'Union Africaine en République démocratique du Congo. Par ailleurs, de 2014 à 2016, il avait

dirigé le Bureau de liaison de l'Union Africaine auprès de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à Abuja, au Nigéria.

Entre 2011 et 2014, Monsieur Abdou Abarry a occupé plusieurs postes au sein du ministère nigérien des Affaires étrangères. Il y a été notamment Directeur général des relations bilatérales, avant de représenter son pays auprès du Royaume de Belgique, avec accréditation en Grèce, au Luxembourg et aux Pays-Bas, ainsi qu'auprès des Bureaux des Nations Unies à Genève et à Vienne ; et des bureaux de la Commission de l'Union européenne et du Groupe des États des Caraïbes et du Pacifique.

Nous allons donc d'emblée lui donner la parole pour son mot liminaire.

Monsieur le Représentant, la parole est à vous.

Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général - Merci beaucoup de me donner cette opportunité d'indiquer à nos amis de la presse les raisons de ma présence aujourd'hui à Bangui, capitale de la République centrafricaine.

J'ai pris fonction comme nouveau Représentant du Secrétaire général en Afrique centrale au mois de septembre de l'année dernière. Le Bureau des Nations Unies en Afrique centrale (UNOCA) que je dirige est basé à Libreville, au Gabon, et couvre les 11 pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), dont la République centrafricaine.

Depuis la prise de fonction, j'ai déjà visité, avec la RCA, le 10^e pays membre de la CEEAC. Il ne me reste qu'à visiter, à la fin de ce mois, la Guinée équatoriale. Donc, il est tout à fait normal que je vienne ici à Bangui rencontrer les autorités de la République centrafricaine, pour me présenter d'abord, et puis, discuter de la dynamique importante qui se joue aujourd'hui en RCA.

Les questions internes, comme vous le savez, j'ai une collègue ici, qui est la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUSCA, qui travaille avec les autorités sur un certain nombre de sujets. Mais, en tant que Représentant régional, l'intérêt particulier que j'ai à être présent ici, c'est de discuter avec les autorités, et avec ma collègue ici, en RCA, des dynamiques transfrontalières.

Comme vous le savez, quelques soient les efforts que la RCA fera à l'interne, elle ne peut pas les faire de façon isolée. Ce qui se fait avec le Tchad est très important, ce qui se fait avec le Cameroun est tout aussi important, ce qui se fait aux frontières avec les deux Soudan est également important. Donc, il y'a des dynamiques qui sont encourageantes et d'autres qui le sont moins qui se

déroulent. Donc, nous sommes là, en tant que Système des Nations Unies pour mettre de la complémentarité, de la cohésion, et aider au mieux de nos capacités en tant que Système des Nations Unies.

Les autorités de ce pays, membre de la CEEAC, et de cet important acteur de la communauté internationale, pour régler, là où il y'a des défis, des défis, et là où il y a des dynamiques vertueuses, accompagner le gouvernement dans cette bonne direction.

Voilà en introduction les raisons et l'objectif de ma mission en Centrafrique, à Bangui.

Dr Guy Karema : Merci Monsieur le Représentant, nous allons passer à la séance des questions et réponses. Je rappelle aux journalistes présents que cette conférence de presse spéciale est uniquement réservée à la première visite du Représentant spécial en Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale en République centrafricaine.

QUESTIONS DES JOURNALISTES

Le Citoyen (Odilon Koulaka) : Vous avez visité les autorités du pays. Quel constat faites-vous pendant votre visite à Bangui.

Le Démocrate (Askin Bamako) : Monsieur le Représentant, en parlant de la dynamique transfrontalière, cela sous-entend aussi le processus de paix en Centrafrique, notamment l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation qui a été signé en 2019. Cet accord est un peu grippé, ces derniers temps, en tant que Représentant spécial, qu'est-ce que vous avez eu à dire en ce qui concerne la contribution des Etats frontaliers pour la relance de ce processus ?

RJDH (Florentin Outiama) : Ma question est axée sur la sécurité, tout en sachant que c'est la priorité aujourd'hui des Centrafricains. En tant que le Représentant spécial en Afrique centrale des Nations Unies, avez-vous abordé la question sécuritaire avec les autorités centrafricaines ? Quelle stratégie permettant le retour d'une situation sécuritaire transfrontalière stable ?

Abdou A Barry, Représentant spécial du Secrétaire général - Merci beaucoup chers journalistes pour ces questions tout à fait pertinentes. La première question à trait au constat que je fais. Il y'a deux ans de cela, j'étais en visite à Bangui, mais, à cette période-là, j'assurais les fonctions de Président du Comité des sanctions du Conseil de sécurité sur la RCA. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de constater que le régime des sanctions a été suffisamment allégé, pas totalement levé, mais en tout cas, pour permettre notamment aux forces armées de pouvoir

s'équiper, d'avoir l'armement nécessaire pour faire face aux groupes armés. Donc, c'est déjà quelque chose de positif.

J'ai eu aussi l'honneur d'être reçu par le Président de la République, hier, et d'avoir des entretiens également avec la ministre des Affaires étrangères. Le constat que je fais après 48 heures de visite ici, c'est le constat de trouver des autorités qui sont soucieuses de rétablir la paix et de répondre aux besoins fondamentaux des populations. Le Président de la République a été clair là-dessus, c'est de dire qu'*« il a toujours fait une politique de la main tendue. Il continue à faire la politique de main tendue et à promouvoir le dialogue entre toutes les filles et tous fils de la RCA »*. Je pense que c'est quelque chose qui est très important et qui mérite d'être dit. Le Président a également dit que l'une des priorités qu'*« il a, c'est la lutte contre les groupes armés, c'est de mettre fin aux groupes armés, et dans ce cadre la mise en œuvre de l'APPR, mais également la Feuille de route de Luanda, c'est quelque chose de plus important »*.

Et hier, dans la réunion que j'ai eue avec les membres du corps diplomatique, ici, deux des facilitateurs des pays voisins, à savoir, le Cameroun et puis le Congo, ont effectivement évoqué cette question en disant qu'ils sont engagés à travailler à la mise en œuvre complète de l'APPR et la Feuille de route de Luanda, de façon que tout ce qui est contenu dans ce document puisse être mis en œuvre, de façon que la paix puisse être réinstaurée ici en République centrafricaine.

L'autre dimension des discussions que j'ai eues concerne effectivement les relations transfrontalières. La ministre des Affaires étrangères m'a indiqué qu'un certain nombre de projets de commissions mixtes, encore que ce n'est pas le mot qu'elle préférerait, ce sont peut-être des comités bilatéraux de coopération, vont se tenir avec un certain nombre de pays, avec le Cameroun cela a déjà été planifié, mais compte tenu d'impératifs d'agenda, la réunion n'a pas encore eu lieu. Mais avec le Congo, la réunion a eu lieu, avec le Tchad la réunion a eu lieu aussi. Et des réunions sont prévues avec le Soudan également. Des discussions sont en cours pour pouvoir engager des réunions avec ces différents pays parce que tout simplement le processus transfrontalier entre ces différents Etats, c'est cela qui est la clé qui va permettre, quand vous prenez par exemple les frontières avec les deux soudan, là, il y'a un véritable souci de pouvoir réinstaller l'administration dans cette région, parce que sans une présence de l'Etat, cela se transforme en une forme de « no man's land » où des gens amènent des armes contre des minerais, et ce trafic non vertueux, c'est celui-là qu'il faut combattre parce que c'est celui-là qui entraîne les morts, les détresses, les viols, les enlèvements des personnes, et cela est totalement inacceptable.

A la frontière ouest avec le Cameroun, comme vous le savez, c'est une source de ravitaillement du commerce entre les deux pays. En plus de la question des réfugiés qui nous intéresse dans cette région, il y a quand même la question des

groupes armés qui utilisent des engins explosifs, et ces engins explosifs font des victimes, et cela est tout à fait intolérable.

Donc, sur l'ensemble de ces questions, j'ai trouvé un gouvernement au plus haut niveau qui est engagé à pacifier ses relations, à normaliser ses relations, à les fluidifier. La rencontre qu'il y a eue entre son excellence le Président Faustin Archange Touadera et son excellence le Président Mahamat Deby, du Tchad, à Luanda, est là pour révéler de façon concrète cette dynamique vertueuse dans laquelle la RCA s'est engagée. Et nous, en tant que Système des Nations Unies, mon Bureau et la MINUSCA, nous nous attelons à travailler en toute conscience, en toute coordination, en bonne intelligence pour aider les autorités centrafricaines à faire face à tous ces défis que vous avez soulevés.

QUESTIONS DES JOURNALISTES

MINUSCA (Grâce Ngbaleo) : Ma question se situe sur les élections locales, jusqu'aujourd'hui, une frange de la société civile et certains membres des partis de l'opposition s'opposent aux élections régionales et locales qui auront bientôt lieu, est-ce que vous avez eu à aborder ces questions-là lors des échanges avec les autorités ? Quelles ont été leurs positions par rapport à ce sujet ?

Oubangui Medias (Constant Vilima) : J'ai une question concernant la sécurité. Comme vous disiez tantôt, il y a deux ans de cela que vous avez eu à faire un tour en Centrafrique, mais la situation sécuritaire s'est améliorée selon vos propos. Mais, nous, on constate qu'il y a une montée en puissance des groupes armés, et vous avez discuté avec les autorités, et je pense que les autorités prônent toujours la levée de l'embargo. Je suppose que cela fait partie des défis auxquels ils souhaitent que l'embargo soit levé afin de faire face aux groupes armés qui continuent d'attaquer les positions de FACA.

Le Langage (Gabriel Rohopo Bringa) : Il avait été dit que le Président de la République continuait à tendre la main pour le dialogue. Est-ce que la mission à conseiller au Président de la République d'ouvrir un dialogue avec la CPC qui continue avec les hostilités ? Ensuite où en sommes-nous avec la force tripartite aux frontières de la RCA, Soudan et Tchad ? Cette force existe-t-elle encore ou a-t-elle disparu ?

Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général - Sur les élections locales, cette question effectivement a été abordée dans les discussions avec les autorités de ce pays. Cela fait 38 ans que la RCA n'a pas connu l'exercice à la démocratie à la base. Mon premier commentaire, c'est d'apprécier cette décision

des autorités centrafricaines de permettre aux filles et aux fils de ce pays, pour la première fois, ou en tout cas depuis 38 ans, de pouvoir élire leurs représentants au niveau local. C'est cela le premier fondement, c'est d'abord la démocratie à la base. Les autorités en fonction aujourd'hui n'ont aucune obligation en réalité de le faire, parce que c'est plus facile à un Président de continuer à nommer par décret les représentants dans les régions, pour son parti, pour lui-même, la chose est plus facile. Mais le Président a pris la décision, qu'il faut saluer, de s'engager sur la voix d'ancrer la démocratie à la base aux Centrafricaines et aux Centrafricains, d'élire ceux qui vont diriger leur destinée au niveau locale. Cela, je pense que c'est un constat qu'il faut faire, et certainement, c'est un constat positif. Maintenant, il y a comme dans tout processus électoral, ceux qui peuvent être d'accord, et ceux qui peuvent ne pas être d'accord, mais le principe, c'est ceci.

La deuxième dimension de cette question, c'est la mobilisation des moyens financiers et de ressources pour pouvoir organiser ces consultations. Il est apparu que certains partenaires jusque-là ils ne sont pas ouverts à apporter le soutien financier qu'il faut. Et nous, notre travail en tant que UNOCA, en tant que Systèmes des Nations Unies, c'est de dire déjà au niveau de la MINUSCA, un certain nombre de préparatifs, de plans en la matière, en termes de soutien logistique, la mission, au sein de laquelle nous sommes aujourd'hui, est prête à accompagner le gouvernement.

En termes de mobilisation de ressources, ce matin, j'ai eu une rencontre avec les représentants des institutions financières internationales, la Banque Mondiale, le FMI et la Banque Africaine de Développement. Et hier, je m'étais entretenu avec le corps diplomatique, et le message qu'on a eu à délivrer, c'est de dire que si on a besoin de la stabilité, si on a besoin de la paix, si on a besoin de la promotion de la démocratie dans ce pays et dans tout autre pays africain, c'est de financer l'ancrage de la démocratie à la base, et le fondement de l'un des piliers fondamentaux de cette démocratie à la base, c'est quand même l'organisation des élections locales. Donc, voilà sur cette question d'élection ce que je peux vous dire, et je pense qu'en tant que médium, vous devez faire la promotion de ce genre d'idées. Je pense que lorsqu'un pays s'engage dans une dynamique qui est vertueuse, il faut encourager cela, il faut que les Centrafricains parlent d'une seule et même voix, c'est de cette manière seulement que vous allez entraîner l'adhésion de la communauté internationale et permettre à certains partenaires, mêmes ceux qui sont un peu retissants de comprendre que c'est une dynamique nationale d'intérêt national dans laquelle le peuple centrafricain a choisi de s'engager, et cela va permettre l'ancrage de cette démocratie à la base, qui va permettre la promotion ou l'éclosion d'une démocratie à tous les échelons, et à toutes les échelles.

La deuxième question, c'est celle des groupes armés en lien avec le régime des sanctions. Comme je vous l'ai dit, il y a deux ans, quand j'étais venu dans une position de Président du Comité des sanctions, on était encore dans une histoire de permettre des calibres, des certains millimètres de certains types d'armes qui doivent pouvoir être acquises par les FACA. Aujourd'hui, cette condition a été également sautée. Aujourd'hui, les forces armées centrafricaines peuvent acquérir tous les calibres, tous les moyens, la seule obligation, si je ne m'abuse, c'est l'obligation de notification. Et même l'obligation de notification, au titre des mesures de sanction ne concerne pas les autorités, mais ceux qui vont fournir les armes, juste il leur suffit d'informer que telle quantité d'armes, ou tel type d'armes vont être livrées à la République centrafricaine. Donc, ce qui a consisté pendant longtemps, c'est de dire que les groupes armés ont la liberté de se ravitailler, et pas les forces armées nationales. Je pense que cela n'a plus de raisons d'être aujourd'hui. Le régime des sanctions a été suffisamment allégé lors de la dernière révision du régime des sanctions sur la République centrafricaine. Et les autorités de ce pays sont en train de faire tout ce qu'elles comptent pouvoir faire pour que cette même obligation de notification puisse être levée aux prochains examens du régime des sanctions sur la République centrafricaine.

La question des groupes armés est une question liée, très difficile comme vous le savez. Il n'y a pas que la République centrafricaine qui souffre de ce problème. Juste à côté, en République démocratique du Congo, qui est un autre pays qui relève du mandat de UNOCA, nous savons que tout ce qui se passe, nous savons également dans la région frontalière de l'Afrique centrale, en Afrique de l'Ouest, ce qui est en train de se passer. Lorsque ces phénomènes commencent, cela a l'air d'être facile au début, et pour pouvoir l'éradiquer, pour pouvoir le combattre, cela demande beaucoup plus de tact, beaucoup plus d'opiniâtreté, et beaucoup plus de cohésion également ; parce que les groupes terroristes, ce ne sont pas des groupes qui tombent du ciel, ce sont des groupes qui sont au sein de la population. Donc, l'appel que je peux lancer ici, c'est de dire que les forces armées centrafricaines effectuent leur travail, les forces de défense et de sécurité font le leur, le gouvernement, avec les moyens à sa disposition, doit continuer à aider l'armée centrafricaine à monter en puissance, les forces de défense et de sécurité à monter en puissance. La population centrafricaine, qui est le bénéficiaire de cette sécurité, devrait également pouvoir contribuer à adhérer à cette dynamique de lutte contre les forces qu'on peut qualifier de négatives. Et c'est un appel que je lance également à la jeunesse parce que ceux qui sont victimes de cette violence, ce sont des jeunes, ceux qui sont attirés également par ce réseau, ce sont également des jeunes. Donc, je pense qu'il y a un travail de conscientisation qui doit pouvoir être fait, il y a certainement un plan d'occupation de la jeunesse qui doit être mis en œuvre, mais comme vous savez, quand un pays connaît une situation de crise, il y a une échelle de priorités qu'il

faut établir, c'est d'abord le retour de la paix et à travers le retour de la paix, la mise en œuvre des programmes intégrateurs, y compris des programmes qui peuvent permettre d'utiliser les braves fils de ce pays, la jeunesse dynamique de ce pays.

L'autre question, c'est sur le dialogue. La question du dialogue, je ne vous le cache pas, je l'ai évoquée avec les plus hautes autorités, et la réponse que j'ai reçue, y compris au plus haut niveau, c'est de dire que la politique de la main tendue va prévaloir avec pratiquement toutes les filles et tous les fils de la République centrafricaine. J'ai eu à dire que le dialogue, le dialogue, c'est toujours le dialogue, c'est cela la formule pour sortir d'une situation à un moment. Il peut y avoir des gens qui n'adhèrent pas, peut-être parce qu'ils ont d'autres intérêts, peut-être ils n'ont pas bien compris le sens de l'enjeu, mais je pense par force de répétition, par force de la pédagogie, on finira toujours par embarquer ceux qui sont retissants, ceux qui n'ont pas voulu s'engager dans un premier temps. Le retour de la paix, bâtir la paix, c'est un processus de longue haleine, ce n'est pas une course de vitesse, c'est une course de fond. Il faut de l'opiniâtreté, il faut de la conviction, et il faut de la patience. Et d'après ce que j'ai vu, d'après ce que j'ai entendu, je garde l'espoir que dans les mois à venir, quelque chose de positif sera fait en termes de rassembler plus de personnes, de solidifier plus le mur de l'unité nationale pour lutter contre ceux qui ont décidé de prendre les armes contre la souveraineté nationale, et contre la stabilité de ce pays. Voilà les commentaires que je peux faire pour répondre aux différentes questions dont vous avez posées, je pense avoir répondu à vos préoccupations.

Dr Guy Karema : On prend une toute dernière série de trois questions pour ceux qui n'ont pas encore pris la parole, et puis, on va clôturer.

QUESTIONS DES JOURNALISTES

Radio Ndeke-Luka (Astrid Kolengue) : Quelle est la contribution des Nations Unies pour le rétablissement de la paix en République centrafricaine ?

ACAP (Jonas Bissaguim) : Quelle est la position des Nations Unies sur le référendum constitutionnel ?

Radio Guira FM (Carine Gbegbe) : Quelle est la position de l'UNOCA à la question de la transhumance, source de conflits entre la RCA et les pays voisins ?

Abdou Abarry, Représentant spécial du Secrétaire général - En termes de contribution au niveau des dynamiques transfrontalières, je peux vous dire qu'avant que nous ayons cette rencontre, j'étais avec l'Equipe Pays. L'Equipe

Pays, c'est l'ensemble des agences du Système des Nations Unies qui travaillent ici en République centrafricaine. Et la question par exemple des 3 000 tchadiens qui ont quitté le Tchad pour venir s'installer en République centrafricaine a été évoquée. Et ce que nous comptons faire, c'est de demander aux différentes agences du Système des Nations Unies qui peuvent être compétentes pour régler cette question, de prendre en charge la situation, de faire en sorte que ces populations qui n'ont pas été invitées par la République centrafricaine, mais qui se trouvent sur le territoire centrafricain de peur que cela ne crée des tensions entre les deux pays, que cette question soit prise en charge, non seulement, par les gouvernements des deux pays, mais aussi, avec le soutien du Système des Nations Unies.

L'autre aspect de notre intervention va consister en une mission conjointe que nous planifions, moi-même et ma collègue, la Représentante spéciale du Secrétaire général, ici, en République centrafricaine, nous nous proposons dans les semaines ou jours à venir, à faire un déplacement au Tchad pour pouvoir engager les autorités tchadiennes. Aujourd'hui, nous avons déjà l'aval des autorités centrafricaines, pour voir la meilleure façon de régler ces problèmes au niveau des frontières de part et d'autre pour les deux pays.

Avec le Cameroun, des processus des commissions mixtes de dialogue entre les deux pays sont enclenchés ; avec le Soudan également, cela va être enclenché dans les jours ou les mois à venir. Et donc, notre contribution en tant que Système des Nations Unies, ce n'est pas de nous substituer au pays, c'est d'abord la responsabilité des gouvernements tchadien et du gouvernement centrafricain de prendre en charge les questions. Mais, lorsque vous avez des groupes de personnes déplacées, dans lesquels vous avez des hommes valides, et vous avez des enfants, vous avez des femmes, il faut une approche inter-agences, inter-spécialités pour pouvoir contribuer à aider les pays à prendre en charge les difficultés. Donc, en tant que Nations Unies, nous avons manifesté notre disponibilité pleine et entière à appuyer les dynamiques d'apaisement, de dialogue ; le dynamique de coopération transfrontalière entre tous les pays qui entourent la République centrafricaine et la République centrafricaine.

La deuxième question, malheureusement, je ne peux pas faire de commentaires là-dessus, parce que comme vous le savez, nous avons nos différents mandats. Je suis Représentant pour une région, il y a des domaines qui sont des domaines internes spécifiques, donc surtout ma collègue qui est en charge des questions politiques, de mise en œuvre des questions politiques y compris la question du référendum en République centrafricaine ; et je ne souhaiterais pas marcher dans sa surface de réparation. Donc, je n'ai pas évoqué cette question, et là où j'ai évoqué, je préfère vous dire la vérité, j'ai évoqué des questions que je n'ai pas évoquées, je ne les ai pas évoquées, c'est la réponse que je peux vous donner.

La question de la transhumance, c'est une question effectivement qui est dans notre mandat, dans le mandat de l'UNOCA, parce que la question de la transhumance est une question qui préoccupe la région de l'Afrique centrale et au-delà. Nous travaillons, non seulement, à l'interne dans la région de l'Afrique centrale, mais nous utilisons également les bonnes pratiques qui ont contribué à juguler ce phénomène, ou à le rendre moins nocif en Afrique de l'Ouest. Donc, mon bureau UNOCA travaille avec UNOWAS, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, pour prendre en charge cette question.

L'autre levier que nous avons, c'est l'UNSAC, c'est le mécanisme que nous avons pour la sécurité de l'Afrique qui se réunit pratiquement tous les six mois. Nous avons eu une réunion récente au Congo, à Kintélé. Et du 15 au 19 mai prochain, nous allons avoir une réunion de l'UNSAC à Sao-Tomé et Príncipe, et la question de la transhumance est une des questions qui est inscrite à l'ordre du jour de cette réunion. De la même manière que nous, nous travaillons à travers l'UNSAC, nous travaillons avec la Commission de la CEEAC pour qu'effectivement des instruments puissent être adoptés au niveau de la région pour faire face à ce phénomène. Pour vous donner un simple petit exemple, les conflits entre agriculteurs et éleveurs au Tchad, par exemple, ont fait plus de victimes que des attaques des groupes terroristes armés. Donc, c'est une question qui est préoccupante pour la région du Sahel, mais également pour la région de l'Afrique centrale. Et en ce moment où je vous parle, il y a une mission de mon Bureau, avec la participation des représentants Etats membres, qui se trouve, je crois, à la frontière du Cameroun, du Gabon et de la Guinée équatoriale pour parler de ce problème spécifique. Il y a des pays de l'Afrique centrale qui jusque-là ne souffrent pas de ce phénomène, comme le Congo, qui maintenant a pris la présidence de l'UNSAC, et qui a demandé de l'expertise et une contribution pour que ce phénomène, qui est déjà présent en République centrafricaine, qui touche le Tchad, et bien évidemment, qui touche la République démocratique du Congo, que ce phénomène ne s'amplifie pas, et qu'il n'aille pas dans des pays de l'Afrique centrale qui n'en souffrent pas jusque-là. Donc, nous sommes en train de bâtir une stratégie et une approche régionale pour faire face à ce phénomène. Et je puis vous assurer que mon Bureau UNOCA, en collaboration avec la Commission de la CEEAC, nous ne ménagerons pas nos efforts pour engager les Etats de la sous-région à mettre, et les moyens, et l'énergie, et l'intelligence pour endiguer ce phénomène de la transhumance qui, à certains égards, se complète ou handicape, touche également les dynamiques des conflits et des groupes terroristes parce qu'il y a des régions dans lesquelles on avait par exemple les Peulhs Mbororo, eux-mêmes, comme étant des terroristes. Donc, c'est deux phénomènes qui devraient être séparés, la question des groupes armés et la question de la transhumance qui, elle, peut tirer ses racines des questions de changement climatique, impact au changement climatique, des bergers qui ont un cheptel, des troupeaux de bétails à nourrir, à faire paître, avec les questions

de changement climatique, vous avez dans la région du Sahel un assèchement des cours d'eau, pas de pâturages et donc les éleveurs descendent un peu plus au nord juste dans des régions qui sont dotées par la nature. Et ça crée un problème entre les éleveurs et les agriculteurs dont se nourrissent maintenant les groupes armés terroristes et tous ceux qui veulent semer le désordre et la violence, qui utilisent ce phénomène-là à des fins de déstabilisation des Etats. Je puis vous assurer que sur ce dossier, on est déterminé à bâtir une synergie, une compréhension, et des stratégies qui vont être partagées par l'ensemble des Etats membres de la CEEAC pour pouvoir mettre fin, ou en tout cas, contenir au mieux de nos capacités le phénomène de la transhumance dans ces dimensions négatives.

Dr Guy Karema - Merci beaucoup Monsieur le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Afrique centrale et Chef du bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale d'avoir consacré de votre temps dans cet exercice avec la presse.

Chères consœurs, chers confrères,

Merci à vous aussi pour votre participation. C'est la fin de cette conférence de presse, au revoir.

FIN



Strategic Communication & Public Information Division

MINUSCA HQ, PK4 Avenue B. Boganda

BP: 3338, Bangui, Central African Republic

Mail: publicinformation-minusca@un.org

Website: <https://minusca.unmissions.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/minusca.unmissions>

Twitter: https://twitter.com/@UN_CAR

Flickr : <https://www.flickr.com/photos/unminusca/>